



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le Secouriste du Travail plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et font ainsi progresser la prévention dans son entreprise. Le SST devient ainsi un précieux auxiliaire de prévention capable, d'apporter son concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation des risques.

La formation de « MAC Sauveteur Secouriste du Travail » fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

❖ PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne qui doit maintenir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.

❖ PRE REQUIS

Posséder la formation le certificat Sauveteur Secouriste du Travail

❖ DUREE - DEROULEMENT

7 heures de formation pour un groupe de 4 à 10 participants.

Le minimum de participants nécessaire à la mise en place d'une formation est de 4 personnes.

❖ MODALITES D'INSCRIPTION

15 jours avant le début de la formation, par mail.

❖ Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Le stagiaire doit être en mesure de pratiquer les gestes techniques décrits dans le Guide de Données techniques INRS.

❖ OBJECTIFS

Objectif général

La formation de MAC Sauveteur Secouriste du Travail fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable :

- D'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins,
- D'alerter les secours d'urgence,
- D'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.
- D'appréhender les concepts de danger / phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque ...



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

- D'appliquer les principes de base de la prévention.

Objectifs de formation

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.
- Repérer des dangers dans une situation de travail.
- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
- Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

❖ METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

La formation « MAC Sauveteur Secouriste du Travail » est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Elle utilise des techniques pédagogiques traditionnelles et modernes, décrites dans les recommandations pédagogiques et qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

❖ EVALUATION

Délivrance du Certificat de Sauveteur secouriste du Travail.

Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences de secouriste.

Epreuve 2 : Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

La validité du certificat est de 24 mois et devra faire l'objet d'une session de maintien et d'actualisation des compétences d'une durée de 7 heures

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

Evaluation de la formation par le participant

L'évaluation de la formation analyse le système de formation dans ses différentes composantes : objectifs, dispositifs, programmes, organisme de formation...

Elle se situe à la fin de la formation. Cette évaluation prend la forme d'un entretien collectif entre le formateur et le groupe de participants et par le renseignement d'un questionnaire complété par chaque participant.

❖ FORMATEUR

Formateur détenteur de son certificat de formateur SST



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

❖ PROGRAMME DE LA FORMATION

1. LE SAUVETAGE-SECOURISME DU TRAVAIL

- ✓ Intérêt de la prévention des risques professionnels.
Son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise,
 - Articulation de son action avec les autres acteurs de la prévention en entreprise.
- ✓ Présentation du programme :
 - protéger,
 - de protéger à prévenir,
 - examiner,
 - faire alerter,
 - secourir,

La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

2. RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER

- ✓ Formation générale à la prévention :
 - Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger / phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque ...
 - Connaître les principes de base de la prévention.
- ✓ Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 230-2 et R 230-1).

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

- Identifier les dangers dans la situation concernée :
 - mécanique ou de chute de personne ;
 - électrique ;
 - incendie, explosion, thermique ;
 - atmosphère toxique ou irrespirable
 - autres, ...
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.

- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels.
- Lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, faire en sorte de rendre impossible, en l'isolant, l'exposition de quiconque à ce danger.



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations non dangereuses dans lesquelles il pourra dégager la victime.

Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

- Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol

Cas particulier :

- Protection des populations en cas d'alerte : la sirène

3. Rappel des Notions de base en matière de prévention :

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident du travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention sur situation de travail), de la part des SST.

Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir ».

La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Repérer des dangers dans une situation de travail.

- Identifier les dangers dans la situation concernée :
 - mécanique ou de chute de personne ;
 - électrique ;
 - incendie, explosion, thermique ;
 - atmosphère toxique ou irrespirable
 - autres, ...
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment.

4. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Est-ce que la victime :

- saigne abondamment ?



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

- s'étouffe ?
- répond aux questions et se plaint ?
- respire ?

- Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.
- Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.
- Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.
- Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte.
- Donner à la personne choisie les consignes et les informations pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte.
- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

5. SECOURIR : REVISION DE L'ENSEMBLE DES SITUATIONS :

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de:

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
- Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

a) La victime saigne abondamment :

- ✓ Comprimer l'origine du saignement.

Cas particuliers :

- ✓ la victime présente une plaie qui saigne avec corps étranger
- ✓ la victime présente un saignement de nez,
- ✓ la victime vomit ou crache du sang,
- ✓ autres saignements.

b) La victime s'étouffe :

- ✓ La désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant,
- ✓ La désobstruction des voies aériennes chez le nourrisson,
- ✓ L'obstruction partielle des voies aériennes

c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

- ✓ mettre au repos,
- ✓ reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise.



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

d) La victime répond, elle se plaint de brûlures :

- ✓ brûlures thermiques : arroser pour éteindre et refroidir,
- ✓ brûlures chimiques : arroser abondamment pour rincer.

Cas particuliers :

- ✓ la brûlure électrique,
- ✓ la brûlure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant.

e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements :

- ✓ Quels que soient les signes, agir comme s'il y avait fracture :
 - dos, cou, tête : éviter de déplacer et maintenir la tête,
 - membres : éviter de déplacer et respecter les déformations éventuelles.

f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :

- ✓ plaie grave de l'abdomen : position d'attente à plat dos, jambes surélevées,
- ✓ plaie grave du thorax : position d'attente demi-assise,
- ✓ sectionnement de membre : conditionner le segment de membre,
- ✓ plaie à l'œil : position d'attente à plat dos, tête calée,
- ✓ plaies simples : nettoyer la plaie.

g) La victime ne répond pas, elle respire :

- ✓ libération des voies aériennes,
- ✓ mise sur le côté, tête basse (PLS).

h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

- ✓ réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte ;
- ✓ réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'enfant ;
- ✓ réanimation cardio-pulmonaire chez le nourrisson.

Au cours de chaque séance pratique rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés

✓ **ORGANISATION MATERIELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION**

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes :

- La pièce doit être d'une surface au sol minimum disponible de 25 à 30 m² (sans mobilier) permettant la réalisation d'exercices pratiques pour un groupe de 10 personnes. (exemple: possibilité d'allonger 10 personnes en simultanée sur le sol)
- La pièce doit être chauffée et si besoin est, tempérée.
- Les sols sont propres,
- Des sanitaires sont à proximité,
- 1 chaise par personne est à disposition.

Tenue du participant recommandée

La formation étant pratique, il est conseillé de porter une tenue adaptée à la réalisation des gestes de secours.

Les moyens matériels mis à disposition pour la réalisation d'une formation de 10 personnes sont constitués de :



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

- **Réanimation cardio-pulmonaire :**
 - 1 mannequin adulte pour 3 participants,
 - 1 mannequin junior,
 - 1 mannequin bébé,
 - 1 peau de visage par participants pour chaque type de mannequin,
 - Voie(s) respiratoire(s) selon recommandations du fabricant pour chaque type de mannequin,
 - 2 défibrillateurs automatisés externes de formation.

- **Hygiène :**
 - 1 boîte de lingettes nettoyantes pour mannequins,
 - 1 sac poubelle.

- **Outils et supports pédagogiques :**
 - 1 coupe de tête,
 - Tapis de sol
 - 1 plan d'intervention numérique SST et son jeu de pictogrammes INRS,
 - 1 jeu de support visuel de mise en situation,
 - 1 lot de matériel de simulation de cas concrets,
 - 1 support pédagogique remis à chaque participant,
 - 1 support numérique explicatif.



PROGRAMME DU MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

1ere journée	durée : 7 h
1 ^{er} demi-journée	durée 3h30
Accueil présentation de la formation Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) Etre capable de réaliser une protection adaptée Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée : Les saignements abondants Obstructions des voies aériennes	
2 ^{ème} demi-journée	durée 3h30
Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée : Malaises Brulures Traumatismes Plaies Victimes inconscientes qui respirent Victimes en arrêt cardiaque Epreuve certificative Fin de formation	